

## ANNEXE XIV

FORMULAIRE DE DÉCLARATION DES DONNÉES RELATIVES AUX QUANTITÉS DE DÉCHETS  
TRAITÉES PAR LES ÉTABLISSEMENTS OU ENTREPRISES QUI PROCÈDENT À L'ÉLIMINATION  
OU À LA VALORISATION DES DÉCHETS

Formulaire à envoyer par courriel à [environnement@gouv.mc](mailto:environnement@gouv.mc) ou par voie postale à : Direction de l'Environnement 3, avenue de Fontvieille, 98000 Monaco.

### LE DÉCLARANT

Nom, Prénom ou Raison Sociale : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Année des données déclarées : \_\_\_\_\_

Type de déchet	Quantité incinérée (en tonnes)	Observations
Déchets ménagers et assimilés collectés dans la Principauté		
Déchets ménagers et assimilés importés		
Déchets d'activités économiques et autres déchets		
Boues en provenance de la station d'épuration de la Principauté		

Fait à \_\_\_\_\_

Le \_\_\_\_\_

Signature et cachet de l'entreprise, le cas échéant

*La Direction de l'Environnement collecte les informations nécessaires aux inventaires des émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques de la Principauté. En application de la Loi n° 1.165 du 23 décembre 1993, modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de vos informations nominatives traitées auprès de la Direction de l'Environnement. Pour cela, vous pouvez vous présenter directement ou envoyer un courrier postal au 3, avenue de Fontvieille à Monaco. Toute demande doit être accompagnée d'une pièce d'identité.*